



## Editorial

### Promotion de la large bande du point de vue des régulateurs – réflexion sur les développements

A l'occasion de leur rencontre en juin dernier, les ministres des télécommunications ont adopté le plan d'action eEurope 2005 qui porte sur les années 2003 à 2005. Il a également déjà été question du 3<sup>e</sup> plan d'action eEurope pour les années 2006 à 2010. Le développement de la large bande en Europe constitue l'un des thèmes principaux de ces plans d'action. Les services à large bande ont été considérés comme une condition préalable indispensable au développement positif de certains milieux économiques et services administratifs ainsi que pour le bien-être de la population.

Le développement de la large bande à l'intérieur de l'UE doit (pouvoir) reposer sur des stratégies en la matière. Les Etats membres de l'UE des 15 se sont tous dotés de telles stratégies, alors que les nouveaux Etats membres doivent encore les élaborer (voir à ce propos [http://www.europa.eu.int/information\\_society/europe/2005/doc/all\\_about/broadband/com\\_broadband\\_de.doc](http://www.europa.eu.int/information_society/europe/2005/doc/all_about/broadband/com_broadband_de.doc)). Les mesures relatives à l'offre et d'autres relatives à la demande doivent y occuper une place de premier plan et les régions périphériques doivent bénéficier d'une attention particulière.

Instrument central de mise en œuvre de cette stratégie, l'application du nouveau cadre juridique relatif aux télécommunications a pour but d'instaurer une concurrence efficace au niveau des services et des infrastructures. L'UE mise sur «la réglementation ex-ante». Tout les pays membres doivent vérifier si une entreprise domine les marchés européens; en cas de domination



du marché, les autorités nationales de régulation sont habilitées à décréter d'office des mesures de lutte contre cette domination. Pour ce faire, elles disposent d'une large palette d'instruments (adoption de prescriptions en matière de transparence ou de non-discrimination, établissement de prix alignés sur les coûts, obligations relatives à l'accès au réseau, etc.). Pour améliorer la prévisibilité des interventions de régulation, le Groupe des régulateurs européens (ERG) a publié une sorte de manuel contenant une analyse des principaux problèmes liés à la concurrence, ainsi que des mesures juridiques pour y remédier ([http://www.erg.eu.int/doc/whatsnew/erg\\_0330rev1\\_remedies\\_common\\_position.pdf](http://www.erg.eu.int/doc/whatsnew/erg_0330rev1_remedies_common_position.pdf)). Tous les pays membres ont terminé l'analyse de leurs marchés ou la termineront sous peu. Les premiers résultats sont déjà visibles, la concurrence gagnant en intensité dans le domaine des raccordements téléphoniques.

En revanche, la Suisse ne dispose pour le moment ni d'une stratégie en matière de large bande ni de mécanismes d'encouragement comparables à ceux de l'UE. La stratégie

du Conseil fédéral du 18 février 1998 pour une société de l'information en Suisse fait actuellement l'objet d'un examen approfondi, et une nouvelle version devrait être adoptée par le Conseil fédéral en 2005. Les questions d'infrastructure ne devraient pourtant pas y occuper une place plus importante. Comme auparavant, la stratégie du Conseil fédéral part du principe qu'en raison de la libéralisation de télécommunication survenue en 1998 suivie de l'effet de la concurrence parmi les milieux économiques et la population, l'offre de services à large bande sera suffisante.

Le message du Conseil fédéral relatif à la révision de la loi sur les télécommunications souligne clairement qu'il n'en était pas ainsi jusqu'à présent. En raison d'une concurrence insuffisante dans le domaine des raccordements, le Conseil fédéral a proposé de réglementer l'accès aux réseaux de raccordement. Bien qu'il ait renoncé à une réglementation ex-ante, la proposition s'apparente au modèle de l'UE. Elle a toutefois été vertement critiquée par la branche des télécommunications selon laquelle les obligations en question étaient beaucoup trop vagues, ce qui allait porter entrave à l'investissement et à l'innovation. La Commission du Conseil national a suivi cette argumentation et inscrit nommément dans la loi les formes d'accès au réseau offertes par les fournisseurs dominant le marché (p. ex. dégroupage, accès à haut débit, circuits loués, interconnexion, etc.). Ainsi, elle a limité la proposition du Conseil fédéral surtout en ce

#### ■ CAMPUS VIRTUEL - p. 2

Premier bilan d'un projet national d'e-learning

#### ■ LEGENDES URBAINES p. 4

Réflexion sur la diffusion de l'information par Internet

#### ■ RECHERCHE INTERNET - p. 5

Comment trouver tout ce que l'on cherche sur Internet

qui concerne sa flexibilité, tout en déterminant les principales formes d'accès – même si elles ne sont pas totalement prévisibles. En outre, la commission a soumis l'acquisition de prestations de services de l'accès à haut débit la condition qu'en plus des investissements doivent être consentis dans une infrastructure propre. Ceci principalement dans l'espoir de

stimuler également la concurrence sur les infrastructures.

Reste à savoir si la solution structurée intégrale proposée par l'UE et plus appropriée que celle de la Suisse, moins interventionniste et plus prudente. En raison de la lenteur du processus de décision et des débats politiques parfois virulents sur le dernier kilomètre, aucune so-

lution, quelle qu'elle soit, ne pourra être appliquée en Suisse avant l'été 2005. @

Matthias Ramsauer, OFCOM

## e-learning

### Le Campus virtuel suisse en questions

 CHRISTINE POUPA, DR. SC. ED.

Suite au rapport « Enseignement à distance au niveau universitaire » la CUS, Conférence universitaire suisse, a mandaté la CPU, Commission de planification universitaire, pour étudier la problématique de l'introduction des technologies de l'information dans l'enseignement (TICE) et soumettre des propositions. Le Campus virtuel suisse (CVS) a été retenu parmi les mesures relatives à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie, financées pendant les années 2000 à 2003. Il s'agit d'encourager les hautes écoles suisses à repenser certains de leurs cours pour les rendre accessibles sous forme électronique. Les projets du CVS retenus visent à améliorer la qualité de la formation grâce à une plus grande interactivité, à intensifier la collaboration entre hautes écoles, à faciliter la reconnaissance réciproque des acquis.

Les projets de la première tranche (été 2000/été 2003) devraient aujourd'hui être terminés, ceux de la deuxième tranche (été 2001/été 2004) en voie d'achèvement. La dernière des trois années du projet devait généralement être dévolue aux tests grandeur nature, avec une volée d'étudiants inscrits normalement dans une ou plusieurs universités. Plusieurs projets n'arriveront pas à fournir, non seulement dans les délais, mais également dans

le budget imparti, les contenus et l'accompagnement prévus. Cela tient à de nombreux facteurs dont : les problèmes de coordination (au moins trois universités partenaires, n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble), le manque d'expérience en Suisse dans ce type de projet, les problèmes linguistiques (les universités partenaires se trouvent souvent dans des zones linguistiques différentes. Les cours ont souvent été prévus en plusieurs langues - français, allemand ou italien, et souvent anglais -, mais les coûts de traduction et d'accompagnement des étudiants ont souvent été largement sous-estimés). Assez rapidement, le Campus virtuel suisse a mis en place, pour chacune des régions linguistiques, une structure provisoire chargée à la fois d'évaluer le bon déroulement des projets, mais également d'apporter un support pédagogique.

Les ambitieux objectifs affichés étaient de trois ordres : pédagogique, économique ou financier, commercial.

Les TICE permettent de nouvelles formes d'enseignement, offrant aux étudiants une certaine autonomie, avec la possibilité de concevoir leur programme de travail, des possibilités nouvelles d'accès à l'enseignement supérieur, indépendantes des contraintes de temps et d'espace, et une meilleure offre

de formation continue. L'étudiant doit être engagé à résoudre des problèmes en explorant le matériel mis à sa disposition. Il doit pouvoir vérifier son degré de maîtrise des connaissances (autoévaluation) et bénéficier de séquences d'aide, d'un *feed-back* immédiat, clair et informatif. La simulation, conforme à la tendance pédagogique moderne de formation par exploration, est mise en avant ; les échanges entre pairs agissant comme stimulants, également (apprentissage collaboratif). Dans les faits, les pratiques et les représentations sont tout à fait traditionnelles : enseignement, discussion, lecture, exercices et évaluation. L'usage de documents électroniques dans l'enseignement supérieur se situe dans un continuum avec les autres supports de l'écrit, alors qu'un discours consensuel tend à faire croire que l'usage de documents électroniques révolutionne les pratiques pédagogiques, l'usage des TICE étant associé au paradigme constructiviste. Rares sont les projets CVS qui intègrent les dimensions de collaboration et de communication du web, même comme activité complémentaire. On observe peu de vraies études de cas, apprentissage par projet, résolution de problème, etc. Les quelques projets qui auraient une vision plus centrée sur l'étudiant rencontrent des difficultés : certains partenaires



ne veulent pas aller dans cette direction, ne sachant comment faire avec de grands groupes... Le développement est la plupart du temps intuitif, sans scénario détaillé. Les questions d'utilisation des modules (en plus du cours traditionnel ? à la place ? à distance ?...) et d'évaluation sont rarement prises en compte : les efforts et les réflexions sont principalement tournés vers le développement des produits à livrer, les questions techniques, et moins sur les analyses et réflexions pédagogiques de fond. On reproduit dans le monde numérique l'enseignement face à face. Souvent, on obtient un super polycopié électronique. On attendait plus de modules d'enseignement interactifs et innovants. Le rôle des différents acteurs reste bien marqué : les enseignants développent du matériel éducatif, enseignent devant des classes virtuelles ou non, conseillent et aident les étudiants, qui choisissent leur programme de formation et accèdent à des ressources et à des aides supplémentaires. On enseigne encore, dans l'université suisse, très largement selon le mode traditionnel simultané, caractérisé par l'unité de lieu, de temps et d'action, et avec une pédagogie de type transmissif.

L'amélioration des méthodes d'enseignement doit permettre d'offrir mieux avec les moyens disponibles ou de maintenir les prestations actuelles avec des coûts réduits. La baisse des moyens, réelle ou relative, des universités suisses, les oblige à repenser l'efficacité de la transmission des connaissances, transmission qui reste l'une de leurs finalités affichées. Les modules CVS étant généralement mixtes (cours à distance et en présentiel) et les plans d'étude n'ayant pas tenu compte de cette (future) nouvelle offre, le nombre d'étudiants concernés reste modeste, limitant les possibilités d'économie. Les projets se limitent à certains créneaux, s'adressent à des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle (formation continue) ou de première année, dans une idée de mise à niveau comme par exemple, l'enseignement de la chimie générale aux étudiants en sciences de la vie, médecine, bi-

ologie, pharmacie. Malgré tous les efforts et l'argent investis (environ 100 millions de francs sur les quatre premières années, financés par la Confédération à hauteur de 50 %), on ne voit émerger aucune filière utilisant ces modules. L'étudiant a tout au plus la possibilité de faire valider quelques ECTS (European Credit Transfer System). L'usage des TICE restera ponctuel, tant que des choix ne seront pas faits : pour quels cycles, quelles matières, dans quelles filières ? La question de la répartition des coûts n'a été qu'esquissée : si un étudiant souhaite suivre un module réalisé dans une autre université, mais reconnu par la sienne, devra-t-il payer une nouvelle inscription ? Son université devra-t-elle reverser une partie du montant de son inscription à l'autre université pour couvrir les frais administratifs, de tutorat et d'évaluation ? L'autre université devra-t-elle s'engager à fournir gratuitement ses prestations à tout étudiant inscrit dans une université suisse ? Les coûts d'encadrement des étudiants (synchrone ou asynchrone), du contrôle des connaissances et de l'accès au matériel didactique, ont été quelque peu oubliés au profit des coûts de développement.

Le CVS avait initialement comme objectif de développer des produits (supports d'enseignement, banques de données, etc.), d'acquérir des parts de marché dans un potentiel domaine d'avenir : la formation initiale supérieure. Sur le plan commercial, les attentes étaient immenses. La Suisse devait passer du statut d'importatrice de logiciels éducatifs, à celui d'exportatrice, grâce aux talents qu'elle possède et à son niveau technologique lui permettant de se profiler dans cette industrie à haute valeur ajoutée. La qualité du matériel développé grâce au Campus virtuel suisse, en particulier s'il est multilingue, devrait en faire un produit d'exportation, pensaient certains. Rares sont les projets qui déboucheront sur un produit commercialisable, pour des raisons de qualité et de conception mais aussi pour des questions de droits,

copyright, etc. Ces questions épineuses ont été intentionnellement ignorées : « Les droits de distribution sur le matériel produit pourront être discutés dans une phase ultérieure. ». Le CVS devait permettre aux étudiants suisses et étrangers de suivre des cours de qualité reconnue, via un simple ordinateur. Mais les projets se réalisant dans des domaines très divers, ne permettent pas à un étudiant de choisir uniquement des modules CVS pour obtenir son diplôme universitaire. Les instituts suisses d'enseignement à distance, à Brigue et Pfäffikon, continuent à utiliser des supports développés à l'étranger, par des universités dispensant leur enseignement exclusivement à distance (Télé-Université du Québec, FernUniversität de Hagen en Allemagne, etc.).

Un financement complémentaire, dans le cadre d'un « programme de consolidation » (2004-2007) vient soutenir certains des projets réalisés, pour permettre aux contenus développés de dépasser la phase de test, et d'être réellement utilisés dans les universités suisses, à moyen et long terme, grâce à une maintenance adéquate. Ce programme de consolidation comble un vide, en finançant aussi la formation de tuteurs, et doit pérenniser une équipe professionnelle de production dans chaque université. Le Campus virtuel suisse aborde les questions principales : l'intégration des cours du CVS dans les programmes d'études universitaires, la viabilité de ces dispositifs (en particulier, en tenant compte de l'entretien de la plate-forme de cours et de la mise à jour des contenus), et les ressources (humaines et financières) nécessaires, les stratégies institutionnelles suisses d'enseignement et de formation en ligne. Mais quel est l'avenir de ces projets, passé l'attrait de la nouveauté, et épuisés les budgets exceptionnels ? Les projets des deux premières tranches (2000 et 2001) ont reçu en moyenne un million de francs, ceux de la troisième tranche 300'000 francs. L'expérience acquise ne peut expliquer à elle seule la différence des ressources allouées. A

terme, comment les universités et les professeurs arriveront-ils à entretenir et développer ces produits ?

L'intégration du document électronique dans l'activité universitaire est maintenant effective. Mais, sur le terrain, les usages sont trop hétérogènes et limités. Les universités sont confrontées à une réingénierie de leurs processus et doivent trouver un nouvel équilibre entre : enseignement et recherche pour les professeurs ; temps d'enseignement et temps d'accompagnement (y compris pour la gestion de documents

numériques, l'animation de forum, les échanges électroniques) ; travail de groupe (le savoir se construit aussi en participant à une communauté d'apprentissage) et travail personnel pour les étudiants ; travail en présentiel (les relations sociales, les échanges, jouent un rôle majeur dans l'apprentissage) et à distance ; étude sur le campus (en amphithéâtre, en centre de ressources, etc.), au domicile ou sur le lieu de travail. L'usage des TICE n'est pas nécessairement porteur d'un nouveau paradigme, d'un nou-

veau modèle d'enseignement ou d'apprentissage. Si l'apprentissage est un processus actif de construction des connaissances plutôt qu'un processus d'acquisition du savoir, l'enseignement universitaire devrait prendre la forme d'un accompagnement, remettant en cause les processus de transmission du savoir. Il faudrait alors repenser totalement le système universitaire. L'enjeu est une (re)définition des rôles et des compétences des acteurs au sein de l'université, et des méthodes pédagogiques mises en œuvre. @

## Information et Internet

### Gare aux légendes urbaines!

 JIM CARROLL, FCA (FELLOW DE L'ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC), EST UN FUTUROLOGUE DE RENOM ET UN EXPERT DU MONDE «BRANCHÉ». IL A DONNÉ DES CONFÉRENCES ET DES ATELIERS POUR PLUS DE 1000 ORGANISATIONS

Si vous envoyez un courriel à cinq amis aux aurores, qu'une heure plus tard, ceux-ci le font parvenir à cinq autres personnes, qui le transmettent elles aussi à cinq autres personnes au cours de l'heure suivante, et que ce manège dure toute la journée, à 17 heures, votre message aura atteint cinq millions de personnes. Voilà toute la puissance de la diffusion de l'information à l'ère moderne. Nous vivons dans un monde où une nouvelle forme d'information à caractère «mythique» peut balayer la planète et modifier instantanément notre perception de questions ou d'événements.

Internet s'est incontestablement imposé comme outil d'affaires puissant et utile, mais il continue également de faire des ravages en matière de diffusion de l'information. La preuve en est la facilité avec laquelle nous acceptons les légendes urbaines, les supercheries et autres croyances éminemment fausses, mais largement répandues, qui se propagent rapidement en ligne.

Pensons, par exemple, à la récente photo truquée du candidat à la présidence américaine John Kerry, le montrant aux côtés de Jane Fonda

lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam au début des années 1970. Soigneusement montée à partir de deux photographies, le cliché était le résultat d'un trucage tellement bien fait qu'il fit le tour du monde en quelques heures. Il n'est pas étonnant que certaines personnes l'ayant vu aient conclu que John Kerry n'était peut-être pas tout à fait le héros de guerre qu'il prétendait être. Ce n'est qu'en voyant le trucage que les gens ont su qu'ils s'étaient encore faits avoir.

Nous connaissons tous des gens

prêts à laisser tomber leur sens critique, leur jugement et leur esprit d'analyse lorsqu'il est question d'informations en ligne. Le rôle qu'ont joué les sites de clavardage pendant la montée en flèche des titres technologiques dans les années 1990 en est un bon exemple. Mais pourquoi les gens acceptent-ils aussi facilement ce qu'ils voient en ligne, sans faire preuve de la même prudence que dans le monde réel?

Voilà une bonne question, à laquelle il n'y a pas de réponse facile. Et, nous devrions continuer de réfléchir aux défis que présente, ce monde rempli d'informations à caractère mythique. Devrions-nous jouer un rôle pour démythifier l'information et fournir une forme quelconque de services d'attestation de l'information d'affaires cruciale en ligne? Est-il seulement possible de le faire? Peut-être, du moins si l'on se fie au site Web [www.snopes.com](http://www.snopes.com). Ce site, exploité à très peu de frais par un couple, vise à valider ou à démythifier, à la suite de recherches approfondies, les légendes urbaines qui circulent en ligne. Vous avez certainement déjà reçu des courriels à caractère mythique qui



Photo truquée Kerry - Fonda

ont fait l'objet d'un examen dans le site Snopes, comme l'avis souvent diffusé (et indéniablement faux) selon lequel les services postaux prévoient imposer une taxe sur le courriel, ou la photo d'un touriste prise au sommet de l'une des tours du World Trade Center alors qu'un des funestes avions s'approche en arrière-plan. Ces deux cas ne sont que deux exemples des innombrables canulars qui ont circulé en ligne.

Le fait est que nous vivons à une époque où abonde l'information à caractère mythique et où les idées, les suggestions, les menaces et les histoires peuvent se répandre à la vitesse de l'éclair. C'est pourquoi il nous faut, en tant que professionnels, continuer d'explorer les limites du rôle que nous pouvons jouer dans la société, dans ce monde sans frontières où l'information circule à une vitesse vertigineuse, et où l'on

oublie souvent de faire preuve de sens critique, de scepticisme et de jugement.@

Pour en savoir plus : [www.jimcarroll.com](http://www.jimcarroll.com). Vous pouvez envoyer vos commentaires à l'auteur, à [jcarroll@jimcarroll.com](mailto:jcarroll@jimcarroll.com)

## Mode d'emploi de recherche on-line Recherche sur Internet?

 ADISI ASSOCIATION DE DROIT INFORMATIQUE DE LA SUISSE ITALIENNE<sup>1</sup>

### Perdus dans l'internet?

*Si vous êtes perdus dans l'internet, que vous voulez vous repérer sur le web, cliquez [ici](#).*

Sur le site des étudiants en médecine de Necker, [ici](#) est un lien vers une page intitulée „rassurez-vous, vous êtes là“ qui est totalement vide, à l'exception d'une petite flèche indiquant un point sur la droite de l'écran<sup>2</sup>.

Si la plaisanterie des étudiants est manifeste, il n'en reste pas moins que les risques de se perdre dans l'immensité du web sont énormes, tant il est vrai notamment que celui-ci est constitué à 99,99% d'immondices et que les sites intéressants disparaissent parfois sans avertissement.

Cet état de fait provoque souvent, en particulier parmi les enseignants, une méfiance ou même un rejet de l'internet en tant qu'instrument de recherche.

Mais l'infime proportion de documents de qualité librement accessibles dépasse la bibliothèque de Babel rêvée par Borges. Pour y accéder, il suffit de poser les bonnes questions.

### Rechercher = poser des questions

*Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando* (qui, quoi, où, par quels moyens, pourquoi, comment, quand) étaient les questions que se posaient déjà les Romains pour mener leurs enquêtes judiciaires. Ce sont aussi celles de l'analyse rhétorique de l'inventio poétique et de l'analyse linguistique en général, de Quintilien à Austin<sup>3</sup>. De même, ce sont les questions qu'il faut se poser lorsqu'on est à la recherche de l'information et du sa-

voir; elles n'ont pas changé puisque notre cerveau lui non plus n'a pas changé.

### Que cherche-t-on ? L'effet Matthieu

Aborder la recherche sur l'internet par la question *quoi* semble logique, mais pose certains problèmes.

„Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé“ disait l'un des pères de l'informatique<sup>4</sup> qui, à travers Bernard de Clairvaux, reprend une citation de l'évangile de Matthieu (25:29) : „Car on donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas, on ôtera“.

Cette dernière citation a été reprise en pédagogie sous le nom d'effet Matthieu<sup>5</sup> : les lacunes dans les connaissances de base se répercutent de manière exponentielle sur la suite de l'apprentissage. L'usage de l'internet ainsi que d'autres technologies de l'information et de la communication (TIC) risque d'amplifier cet effet : celui qui dispose d'une éducation de base solide, et qui a donc déjà une idée précise de ce qu'il cherche, sera avantagé par rapport à celui dont les références fondamentales sont insuffisantes pour s'orienter et qui se fiera donc aveuglément aux



Dessin de Jean-Paul Fellay

trois premiers résultats de Google.

Toutefois, les TIC offrent de nombreux moyens de remédier à l'effet Matthieu en mettant l'accent sur le pourquoi de la recherche. Voici deux exemples.

#### Pourquoi chercher et par quels moyens ?

Par exemple :

Les plateformes sont des sites où :

- l'on peut trouver des ressources déjà sélectionnées pour la recherche
- enseignants et enseignés peuvent entrer en interaction

Elles se prêtent donc très bien aux projets d'apprentissage dont les buts sont définis clairement, où les ressources sont données, et le risque de se perdre par conséquent limité. La Suisse italienne joue un rôle de pionnier dans l'utilisation des plateformes, notamment pour des projets de développement régional (voir l'article de Dieter Schürch, „MovingAlps: une idée ou une révolution“<sup>6</sup>).

N'importe qui peut créer puis gérer facilement et gratuitement des plateformes d'apprentissage fonctionnelles. Certaines offres d'hébergement revêtent une fonction publicitaire, comme celles de Yahoo ou MSN; cependant elles risquent de disparaître tout à coup. D'autres, telles que les plateformes H2O de Harvard<sup>7</sup>, sont réellement gratuites.

Les Web Tools sont des instruments permettant d'effectuer une recherche efficace sur le web, ou d'apprendre à le faire. Ceux qu'offre David Warlick dans Landmarks for Schools<sup>8</sup> sont à relever : l'usager, guidé pas à pas par des questions posées par le programme, apprend dès l'école primaire à décrire correctement ce qu'il trouve, et comment demander l'autorisation de l'utiliser.

#### A qui demander ?

L'internet est né pour favoriser la collaboration. Une collaboration ou-

verte à tous, par affinités d'intérêts, représente le potentiel le plus intéressant et le plus utile.

Les wikis sont des programmes pour l'élaboration collective du savoir, comme par exemple l'encyclopédie coopérative Wikipedia<sup>9</sup>, à laquelle tout le monde peut contribuer. Comme chaque page wiki conserve les étapes de son élaboration, si elle est effacée ou endommagée, il suffit de rétablir la version antérieure.

Les mailing-lists sont les ancêtres des plateformes citées ci-dessus et de tout l'internet; elles sont constituées de messages électroniques envoyés d'une adresse unique à plusieurs destinataires.

La différence entre une mailing-list avec archives en ligne et une plateforme de projet se trouve avant tout dans l'utilisation qu'on en fait: une mailing-list est normalement ouverte à tous ceux qui s'intéressent à un sujet donné. Presque toutes les informations récoltées par ADISI viennent de mailing-lists, parfois de newsletters<sup>10</sup>.

#### Comment ? Quels sont les obstacles culturels ?

Les moyens présentés ci-dessus sont simples et efficaces, mais leur utilisation se heurte à des obstacles culturels.

Se tenir à jour à travers des mailing-lists peut signifier recevoir plus de 100 messages par jour. Evidemment ils ne seront pas tous lus intégralement, mais l'on prendra note des sujets traités pour y retourner en temps utile.

Dans ce cas la lecture telle qu'elle est pratiquée chez nous représente un obstacle; la lecture rapide est méprisée et elle n'est pas exercée pendant la formation. Il ne s'agit pourtant pas d'en faire une pratique exclusive, mais d'acquérir plus de rapidité et de disposer ainsi de plusieurs modes de lecture (voir à ce sujet les recherches conduites par Jean-François Perret<sup>11</sup>).

Autre obstacle, l'attitude „propriétaire“ envers le savoir, vu comme

un bien à distribuer goutte à goutte et comme il se doit, soit dans le respect de la hiérarchie. Un tel comportement se prête mal à l'élaboration collective et coopérative du savoir telle que décrite ci-dessus.

Mais surtout, l'effet Matthieu est souvent vu comme une malédiction inéluctable. C'est ignorer que les TIC offrent des moyens simples pour le combattre. Toutefois ce ne sont que des moyens, mais ils risquent d'empirer les inégalités dans l'accès au savoir plutôt que d'y remédier si l'acceptation fataliste de celles-ci persiste.<sup>@</sup>

1 La version originale de ce texte, en italien, plus longue et avec la possibilité de cliquer sur tous les sites mentionnés dans les notes, se trouve sous : [http://www.adisi.ch/informazione/ricerca\\_internet.htm](http://www.adisi.ch/informazione/ricerca_internet.htm)

2 <http://tinyurl.com/64c37>

3 Dans son allocution du 1er août 1995 à l'occasion du centième anniversaire de l'Agence télégraphique Suisse ( <http://tinyurl.com/6mmnn> ), Claude Frey, alors président du Conseil national, citait bien à propos les questions de Quintilien ainsi que les mots-questions (questions-wh) de la théorie des actes linguistiques d'Austin. Sur Austin: <http://tinyurl.com/4m44u> .

4 Blaise Pascal, Pensées. <http://tinyurl.com/4ppgq> .

5 Effet Matthieu : <http://tinyurl.com/55hpc>

6 Infosociety Newsletter n°37, décembre 2003 [http://www.isps.ch/site/attachdb/show.asp?id\\_attach=838](http://www.isps.ch/site/attachdb/show.asp?id_attach=838).

Voir aussi [www.movingalps.ch](http://www.movingalps.ch) .

7 Plateforme H2O: <http://tinyurl.com/rzvkl> .

8 Landmarks for schools : <http://tinyurl.com/6jgda> .

9 Wikipedia en français : <http://tinyurl.com/23pkr> .

10 Les newsletters sont des mailing-lists où seuls les administrateurs des listes peuvent envoyer des messages.

11 Perret, J.-F., Collaud, G. (1998), „Reading and studying strategies. What do distance learners grasp in a text? Material for a formative module. Contribution to the SOCRATES/EDISSON project into the social, cultural and linguistic dimension of Open Distance Learning“. Document du Centre NTE, N° 4, Université de Fribourg.

**Manifestation****Tour-de-clic.ch en automne 2004**

L'OFCOM et ses partenaires organisent un nouveau «Tour-de-Clic.ch» en automne 2004. Comme en 2003 et en mai dernier, un bus équipé d'ordinateurs connectés à l'internet sillonnera la Suisse. Les personnes qui ignorent tout ou presque de l'utilisation de l'internet pourront bénéficier d'un cours d'introduction gratuit où elles seront accompagnées individuellement pour faire leurs premiers pas dans le cyberspace. A cette occasion, elles pourront apprendre, en fonction de leurs intérêts et au rythme qui leur convient, où et comment trouver des informations et des services sur la toile. Le bus internet «Tour-de-Clic.ch» partira de Soleure pour passer en Suisse occidentale, au Valais, au Tessin, et en Suisse centrale, avec Berne pour dernière étape. Voici l'itinéraire précis :

Date	Lieu
29 sept.	SO: Soleure
30 sept.	SO: Soleure
01 oct.	VD: Yverdon-les-Bains
02 oct.	VD: Yverdon-les-Bains
04 oct.	NE: Neuchâtel
05 oct.	NE: Neuchâtel
06 oct.	VS: Sion
07 oct.	VS: Sion
08 oct.	TI: Mendrisio
09 oct.	TI: Mendrisio
12 oct.	SZ: Schwyz
13 oct.	SZ: Schwyz
14 oct.	BE: Berne
15 oct.	BE: Berne
16 oct.	BE: Berne

**Pour de plus amples informations sur Tour-de-Clic.ch, veuillez consulter la page internet**

[www.tour-de-clic.ch](http://www.tour-de-clic.ch)

**Impressum**

Publication de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), *infosociety.ch newsletter* est la lettre d'information mensuelle du Bureau de coordination société de l'information.

Responsable de la publication: Matthias Ramsauer.  
Rédaction: Linda Cotti Brisebois (resp.), Sabine Brenner, Bettina Nyffeler, Ka Schuppisser. Traduction: OFCOM.

Ont participé à ce numéro: M. Ramsauer, C. Poupa, J. Carroll, ADISI

Les articles signés en nom propre représentent les opinions du ou des auteurs, mais non les vues du SC SI, de l'OFCOM, ou de toute autre agence des administrations fédérales et cantonales.

Pour plus d'information sur l'action de la Confédération suisse dans le domaine de la société de l'information : [www.infosociety.ch](http://www.infosociety.ch).

Toute personne intéressée à rédiger un article en lien avec la société de l'information en Suisse et dans le monde peut nous contacter sur [newsletter@infosociety.ch](mailto:newsletter@infosociety.ch).